



# AIDE À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

du Cœur Entre-deux-Mers

Vous êtes **ARTISAN, COMMER-  
CANT** ? Votre **ENTREPRISE** située  
sur le Cœur Entre-deux-Mers  
compte moins de 10 salariés ?

Votre communauté de communes, la  
Région Nouvelle-Aquitaine et le Pôle  
Territorial du Cœur Entre-deux-Mers ont  
créé un dispositif pour vous faire bénéficier  
**GRATUITEMENT** d'un accompagnement  
et/ou d'une aide au financement de vos  
investissements (1).

(1) Rendez-vous sur notre site internet pour les conditions.

Testez votre  
éligibilité !

Faites-vous  
appeler par  
un conseiller !



## ► Quelles sont les aides prévues ?

- Un diagnostic et accompagnement à la transmission d'entreprise
- Un diagnostic et accompagnement dans la transformation numérique de l'entreprise
- Un audit de votre projet d'investissement
- Une subvention à l'investissement à hauteur de 30%

## ► Qui peut en bénéficier ?

- Les petites industries manufacturières
- Les artisans de la construction
- Les commerces et services de proximité
- La restauration

## ► Quels sont les objectifs ?

- Favoriser la transmission des entreprises
- Encourager la transformation numérique
- Aider la transition écologique et énergétique
- Soutenir la modernisation des outils de production

# Comment faire pour tout savoir ?

1

Je complète le questionnaire

via le lien suivant ou en scannant sur le QR code



2

Je suis contacté par

un conseiller d'entreprise  
qui m'expliquera tout en détail



## Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers

Structure publique de développement économique  
du Cœur Entre-deux-Mers

20 bis Grand Rue à Targon

05.56.23.95.17

entreprendre@coeurentre2mers.com

www.coeurentre2mers.com / f

